

Population totale au 01/01/2018 : 4 228

PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

I – LES CREDITS VOTES

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
RECETTES		
Prévisions budgétaires	3 569 291,31 €	2 794 374,87 €
<i>dont résultat reporté</i>	575 739,31 €	
<i>dont restes à réaliser de l'exercice précédent</i>		376 591,76 €
DEPENSES		
Prévisions budgétaires	3 569 291,31 €	2 794 374,87 €
<i>dont résultat reporté</i>		640 336,44 €
<i>dont restes à réaliser de l'exercice précédent</i>		599 399,43 €

II – INFORMATIONS FINANCIERES

Informations financières – ratios	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (source DGCL)
Dépenses réelles de fonctionnement/population	563,17 €	846,00 €
Produit des impositions directes/population	340,36 €	450,00 €
Recettes réelles de fonctionnement/population	703,30 €	1 035,00 €
Dépenses d'équipement brut/population	461,07 €	371,00 €
Encours de dette/population	402,82 €	866,00 €
DGF/population	56,68 €	207,00 €
Dépenses de personnel/DRF	59,50 %	49,80 %
Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/RRF	85,09 %	89,40 %
Dépenses d'équipement brut/RRF	65,56 %	35,90 %
Encours de la dette/RRF	57,28 %	83,70 %

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

I – LES PRINCIPALES RECETTES

Le volume global prévisionnel représente 2 973 552,00 € de recettes réelles et 20 000,00 € de recettes d'ordre. Les recettes réelles de fonctionnement sont stables par comparaison des prévisions budgétaires 2017 : - 8 502,00 €, à l'image de la stabilisation (hors écrêtement) du montant de la DGF.

Les recettes fiscales	2 355 464 €
<i>dont produit de la fiscalité directe (3 taxes) 2018</i>	<i>1 439 059,00 €</i>
<i>attribution de compensation versée par l'Agglo de Brive</i>	<i>876 405,00 €</i>
<i>TADEM</i>	<i>40 000,00 €</i>
Les concours financiers de l'Etat	330 525,00 €
<i>dont dotation forfaitaire</i>	<i>189 642,00 €</i>
<i>dotation de solidarité rurale</i>	<i>50 000,00 €</i>
<i>compensations exonérations taxes ménages</i>	<i>35 983,00 €</i>
<i>autres concours (Etat et autres collectivités)</i>	<i>54 900,00 €</i>
Les recettes liées à l'activité des services et produit du domaine	194 900,00 €
<i>dont participation des familles à la garderie et au restaurant scolaire</i>	<i>120 000,00 €</i>
<i>participation des familles à l'accueil de loisirs</i>	<i>55 000,00 €</i>
<i>vente des cartes de tennis</i>	<i>2 500,00 €</i>
<i>redevance d'occupation du domaine public</i>	<i>10 000,00 €</i>
<i>autres</i>	<i>7 400,00 €</i>
Autres recettes	92 663,00 €
Les produits exceptionnels	0,00 €
Les recettes d'ordre	20 000,00 €
Le résultat reporté	575 739,31 €

II – LES PRINCIPALES DEPENSES

Les prévisions budgétaires des dépenses réelles de fonctionnement atteignent la somme de 2 401 065,71 €. Elles augmentent de 80 555,47 € par rapport aux prévisions de 2017, soit une variation de 3,47 %.

Cette variation à la hausse est essentiellement due à l'ouverture de crédits budgétaires nécessaires :

- à la rémunération d'un agent dont le recrutement, pour les besoins du service administratif, est prévu au 1^{er} juin 2018 ;

- aux besoins de remise en état du réseau de voirie communale particulièrement dégradé par les conditions climatiques hivernales.

Les crédits ouverts pour dépenses imprévues sont limités à 50 000,00 € (43 000,00 € en 2017).

Les charges à caractère général 636 058,00 €

Les charges de personnel 1 416 636,00 €

dont personnel extérieur 140 000,00 €

Les charges financières (intérêts des emprunts – ICNE inclus) 41 644,71 €

Autres dépenses 256 227,00 €

dont indemnités de fonction des élus 119 700,00 €

subventions aux associations 20 000,00 €

subvention au CCAS 5 000,00 €

pénalités pour déficit de logements sociaux..... 58 780,00 €

autres 52 747,00 €

Les charges exceptionnelles 500,00 €

Les dépenses d'ordre (dotations aux amortissements pour l'essentiel) 102 918,76 €

Dépenses imprévues 50 000,00 €

Virement à la section d'investissement..... 1 065 306,84 €

III – LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

L'épargne brute (R.R.F. – D.R.F.) s'établit à 572 486,29 €, en baisse de 13,46 % par rapport aux prévisions budgétaires globales de l'année 2017.

Cette baisse sensible sera modérée par l'inscription de crédits de recettes, par décision modificative intervenant en cours d'année, pour constater les remboursements sur rémunérations du personnel.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

I – LES PRINCIPALES RECETTES

L'ensemble des recettes réelles d'investissement atteint la somme de 1 570 670,76 €.

Prévisions budgétaires totales 2 794 374,87 €

Les subventions d'investissement (restes à réaliser pour l'essentiel)
..... 386 591,76 €

Vente d'un ensemble immobilier 100 000,00 €

Les dotations, fonds divers et réserves 1 084 079,00 €

dont FCTVA 170 934,00 €

Taxe d'aménagement 50 000,00 €

Excédent de fonctionnement capitalisé 863 145,00 €

Les recettes d'ordre 158 397,27 €

dont amortissements des immobilisations 96 263,76 €

amortissement des pénalités de renégociation d'un emprunt 6 655,00 €

intégrations de frais d'études 55 478,51 €

Virement de la section de fonctionnement 1 168 225,60 €

II – LES PRINCIPALES DEPENSES

Prévisions budgétaires totales 2 794 374,87 €

Les dépenses d'équipement 1 929 399,43 €

dont propositions nouvelles BP 1 330 000,00 €

restes à réaliser 599 399,43 €

Les emprunts et dettes assimilés 149 160,49 €

dont remboursement du capital des emprunts 147 961,36 €

Dépôts et cautionnements reçus 1 199,13 €

Les dépenses d'ordre 75 478,51 €

dont travaux en régie 20 000,00 €

intégrations de frais d'études et d'insertion 55 478,51 €

Solde d'exécution négatif reporté 640 336,44 €

III – LES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT LES PLUS IMPORTANTES

(propositions nouvelles)

Pour l'essentiel :

› Travaux de voirie (rurale et communale)	240 000,00 €
› Travaux sur le réseau d'eaux pluviales	30 000,00 €
› Défense incendie	10 000,00 €
› Aménagements de sécurité routière	20 000,00 €
› Chemin piéton	10 000,00 €
› Participation aux travaux d'éclairage public	39 000,00 €
(exécutés par la F.D.E.E. de la Corrèze, en vertu d'un transfert de compétence)	
› Aménagement des ruelles à Saint-Antoine (TR 05)	68 000,00 €
› Aménagement du bourg et des espaces publics à Lintillac.....	159 000,00 €
› Embellissement des abords de la mairie	90 000,00 €
› Assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement du quartier des Combettes	25 000,00 €
› Mise en accessibilité de la salle polyvalente	92 000,00 €
› Accessibilité des ERP et de la voirie	35 000,00 €
› Travaux sur les bâtiments communaux	135 000,00 €
› Poursuite de la rénovation énergétique des bâtiments	85 000,00 €
› Acquisition de terrains	40 000,00 €
› Achat de sanitaires automatiques	50 000,00 €
› Matériels informatiques, mobiliers et divers	22 000,00 €
› Modernisation du site internet	10 000,00 €

- › Engagement de plusieurs études d'opportunité et/ou de faisabilité concernant : l'implantation de nouveaux commerces, la création d'une maison de santé et la construction de nouveaux locaux pour l'accueil de loisirs 60 000,00 €
- › Renforcement du dispositif de vidéoprotection dans le bourg et au parc municipal des sports 30 000,00 €
- › Achat de matériel pour les services techniques 80 000,00 €

L'ENDETTEMENT DE LA COLLECTIVITE

Annuité payée au cours de l'exercice 189 925,74 €
dont amortissement du capital 147 961,36 €
intérêts (hors ICNE) 41 964,38 €

Structure de la dette : l'encours de dette est constitué exclusivement d'emprunts à taux fixe.

L'endettement par habitant (444 € en 2016) est très inférieur à la moyenne nationale de la strate (769 €).

Au 1er janvier 2018, l'encours global d'emprunts s'établit à 1 703 108,94 €.

La capacité de désendettement (nombre d'année d'épargne brute nécessaire pour se désendetter) s'établit à 2 ans fin 2017.

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Le budget 2018 est voté sans variation des taux d'imposition des trois taxes locales : taxe d'habitation, taxes foncières sur le foncier bâti et le foncier non bâti. Cette option s'inscrit dans la continuité de la politique fiscale menée depuis 2004.

	Bases d'imposition prévisionnelles	Taux d'imposition 2017	Produit fiscal à taux constant	Taux votés pour 2018	Produit fiscal attendu
Taxe d'habitation	7 881 000 €	7,18%	565 856 €	7,18%	565 856 €
T.F. sur les prop. bâties	5 533 000 €	14,91%	824 970 €	14,91%	824 970 €
T.F. sur les prop. non bâties	58 500 €	82,45%	48 233 €	82,45%	48 233 €
TOTAL			1 439 059 €		1 439 059 €

Le Maire,

Gilbert ROUHAUD